

Glossaire E-tempora

Mise à jour de la version

Version: 2026/1

Date de publication: 26/02/2026

Date de mise en production: 01/04/2026

Liste des modifications

Page de garde

Page de garde

Glossaire

- 90067 - Lien déclaration employeur
 - 00014 - NUMÉRO D'ENTREPRISE
- 90107 - Entreprise utilisatrice
 - 00131 - NUMÉRO D'ENTREPRISE UTILISATRICE
- 90257 - Coordonnées de la personne de contact
 - 00726 - NOM
 - 00727 - PRÉNOM
- 90258 - Communication
 - 00636 - NUMÉRO DE GSM
 - 00677 - NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
- 90269 - Période de chômage temporaire
 - 00754 - DATE DE FIN DE CHÔMAGE TEMPORAIRE
- 90271 - Chômage temporaire causes économiques
 - 00761 - RÉGIME DU CHÔMAGE TEMPORAIRE
- 90638 - Identification du siège d'exploitation
 - 00042 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'UNITÉ LOCALE

Bloc fonctionnel

- 90488 - Adresse du site
- 90638 - Identification du siège d'exploitation
- 90641 - Représentant en Belgique

NUMERO DE ZONE: 00014	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO D'ENTREPRISE
(Label XML : CompanyID)

BLOC FONCTIONNEL:	Lien déclaration employeur Code(s): 90067 Label(s) xml: EmployerDeclarationLink
DESCRIPTION:	Numéro qui identifie de manière unique un employeur, qu'il s'agisse d'une personne physique, d'un groupement de personnes physiques ou d'une personne morale.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION:

Nombre de 10 chiffres dont :
les positions 1 à 8 correspondent à un numéro d'ordre, avec en première position un chiffre égal à zéro ou 1;
les positions 9 et 10 correspondent à un nombre de contrôle.
Si le numéro d'entreprise n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro.
Le numéro d'entreprise dans le bloc "Entreprise utilisatrice" (90107) doit être différent du numéro d'entreprise dans le bloc "Lien déclaration employeur" (90067)
Si la déclaration concerne une modification, le numéro d'entreprise doit être le même que dans la déclaration originale.

REFERENCE LEGALE:	
TYPE:	Numérique
LONGUEUR:	10
PRESENCE:	Indispensable
FORMAT:	

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00014-001	B
Non numérique	00014-002	B
Invalide	00014-003	B
Nombre de contrôle invalide	00014-004	B
Pas ou plus de mandat	00014-155	B
Pas dans le domaine de définition	00014-008	B
Non repris au répertoire	00014-235	NP
Incompatibilité avec le répertoire	00014-022	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00014-051	B
Incompatibilité employeur	00014-451	B
Incompatible avec la déclaration originale ou la dernière situation de cette déclaration	00014-482	B

NUMERO DE ZONE: 00131	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO D'ENTREPRISE UTILISATRICE
(Label XML : UsingEmployerCompanyID)

BLOC FONCTIONNEL:	Entreprise utilisatrice Code(s): 90107 Label(s) xml: UsingEmployer
DESCRIPTION:	Numéro qui identifie de manière unique un employeur, qu'il s'agisse d'une personne physique, d'un groupement de personnes physiques ou d'une personne morale.

"Domaine de définition" est modifié:	
DOMAINE DE DEFINITION:	Nombre de 10 chiffres dont : les positions 1 à 8 correspondent à un numéro d'ordre, avec en première position un chiffre égal à zéro ou 1 les positions 9 et 10 correspondent à un nombre de contrôle. Si le numéro d'entreprise n'est pas connu, la valeur à renseigner est zéro. La valeur '0' n'est pas permise dans ce scénario. Le numéro d'entreprise dans le bloc "Entreprise utilisatrice" (90107) doit être différent du numéro d'entreprise dans le bloc "Lien déclaration employeur" (90067). Si la déclaration concerne une modification, le numéro d'entreprise de l'entreprise utilisatrice doit être le même que dans la déclaration originale.

REFERENCE LEGALE:	
TYPE:	Numérique
LONGUEUR:	10
PRESENCE:	Indispensable
FORMAT:	

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00131-001	B
Non numérique	00131-002	B
Invalide	00131-003	B
Pas dans le domaine de définition	00131-008	B
Nombre de contrôle invalide	00131-004	B
Non repris au répertoire pour le trimestre de déclaration	00131-051	B
Incompatibilité employeur	00131-451	B
Incompatible avec la déclaration originale ou la dernière situation de cette déclaration	00131-482	B

NUMERO DE ZONE: 00726	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NOM
(Label XML : Name)

BLOC FONCTIONNEL: Coordonnées de la personne de contact
Code(s): 90257
Label(s) xml: CoordinatesContactPerson

DESCRIPTION: Nom de famille d'une personne physique.
Il faut mentionner le nom repris sur le passeport ou la carte d'identité.
Pour les femmes de nationalité belge, il s'agit du nom de jeune fille.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 48

"Présence" est modifiée:

PRESENCE: Indispensable

FORMAT:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00726-001	B
Invalide	00726-003	B
Longueur incorrecte	00726-093	B

NUMERO DE ZONE: 00727	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

PRÉNOM
(Label XML : FirstName)

BLOC FONCTIONNEL: Coordonnées de la personne de contact
Code(s): 90257
Label(s) xml: CoordinatesContactPerson
DESCRIPTION: Premier prénom d'une personne physique.

DOMAINE DE DEFINITION:

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 24

"Présence" est modifiée:
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:
CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00727-001	B
Invalide	00727-003	B
Longueur incorrecte	00727-093	B

NUMERO DE ZONE: 00636	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO DE GSM
(Label XML : GSMNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Communication
Code(s): 90258
Label(s) xml: Communication

DESCRIPTION:

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION: La zone doit être présente si la zone 'Numéro de téléphone' (00677) n'est pas présente.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Alphanumérique
LONGUEUR: 20
PRESENCE: Facultative
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Invalide	00636-003	B
Longueur incorrecte	00636-093	B
Non présent	00636-001	B

NUMERO DE ZONE: 00677	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
(Label XML : PhoneNbr)

BLOC FONCTIONNEL: Communication
Code(s): 90258
Label(s) xml: Communication

DESCRIPTION:

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION: La zone doit être présente si la zone 'Numéro de GSM' (00636) n'est pas présente.

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 20

"Présence" est modifiée:
PRESENCE: Facultative

FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		Code anomalie	Gravité
Intitulé anomalie			
Invalide		00677-003	B
Longueur incorrecte		00677-093	B
Non présent		00677-001	B

NUMERO DE ZONE: 00754	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

DATE DE FIN DE CHÔMAGE TEMPORAIRE
(Label XML : TempUnemploymentEndingDate)

BLOC FONCTIONNEL: Période de chômage temporaire
Code(s): 90269
Label(s) xml: TempUnemploymentPeriod

DESCRIPTION: Date de fin du chômage temporaire.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION:

Si l'identification du risque = 001 (chômage économique) ou = 006 (action sociale), cette date ne peut se situer plus de 366 jours après la date de début du chômage temporaire (zone 00199). Cette date doit en outre respecter la période maximale imposée pour la commission paritaire. Ces périodes maximales sont consultables sur le site de l'Onem.

Si l'identification du risque = 001 (chômage économique), 003 (incident technique) ou 004 (force majeure), cette date ne peut pas, pour une déclaration de modification, se situer après la date de fin déclarée à l'origine.

Si l'identification du risque = 001 (chômage économique) et que cela concerne une suspension employés, cette date doit se situer dans la même année que la date de début du chômage temporaire (zone 00199).

Si l'identification du risque = 003 (incident technique) ou = 004 (force majeure) cette date ne peut pas se situer à plus de 3 mois de la date de début du chômage temporaire (zone 00199).

REFERENCE LEGALE:

TYPE: Alphanumérique

LONGUEUR: 10

PRESENCE: Obligatoire si l'identification du risque = 001, 003 ou 004.
Facultative si l'identification du risque = 006.
Interdit dans les autres cas.

FORMAT: AAAA-MM-JJ
· AAAA est l'année
· MM est le mois
· JJ est le jour

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00754-001	B
Invalide	00754-003	B
Interdit	00754-005	B
Date de fin antérieure à la date de début	00754-014	B
Incompatibilité date de début	00754-098	B
Période maximale dépassée	00754-271	NP
Incompatible avec la déclaration originale ou la dernière situation de cette déclaration	00754-482	B

NUMERO DE ZONE: 00761	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

RÉGIME DU CHÔMAGE TEMPORAIRE
(Label XML : RegimeTempUnemp)

BLOC FONCTIONNEL: Chômage temporaire causes économiques
Code(s): 90271
Label(s) xml: TempUnempEconomical
DESCRIPTION: Cette zone indique le régime du chômage temporaire.

"Domaine de définition" est modifié:
DOMAINE DE DEFINITION: 1 : il s'agit d'une période complète de chômage temporaire.
2 : le régime de travail pendant une "petite" suspension partielle s'élève à au moins 3 jours de travail par semaine ou à au moins 1 semaine de travail sur 2.
Cette valeur n'est pas admise pour employé(e)s.
3 : le régime de travail pendant une "grande" suspension partielle s'élève à moins de 3 jours de travail par semaine ou à moins d'1 semaine de travail sur 2.
Si la déclaration est une modification, le régime peut être modifié jusqu'à la veille de la date de début de chômage temporaire (00199) de la modification.

REFERENCE LEGALE:
TYPE: Numérique
LONGUEUR: 1
PRESENCE: Indispensable
FORMAT:

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00761-001	B
Non numérique	00761-002	B
Pas dans le domaine de définition	00761-008	B
Incompatible avec la déclaration originale ou la dernière situation de cette déclaration	00761-482	B

NUMERO DE ZONE: 00042	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'UNITÉ LOCALE
(Label XML : LocalUnitID)

BLOC FONCTIONNEL:	Identification du siège d'exploitation Code(s): 90638 Label(s) xml: OperationalOfficeIdentification
DESCRIPTION:	Il s'agit du numéro identifiant une unité d'établissement (numéro attribué par la Banque-Carrefour des Entreprises).

<i>"Domaine de définition" est modifié:</i> DOMAINE DE DEFINITION:	Nombre de 10 chiffres dont : les positions 1 à 8 correspondent à un numéro d'ordre, avec en première position un chiffre compris entre 2 et 8; les positions 9 et 10 correspondent à un nombre de contrôle. A partir des déclarations du 2014/1 l'usage d'un numéro fictif peut être nécessaire : - 899999993 = Employeur étranger sans UE en Belgique pour les travailleurs qui ne sont pas occupés sur le territoire belge - 8999999104 = Employeur étranger sans UE en Belgique pour les travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison (catégories d'employeurs 037, 039 et codes travailleurs 035, 439, 043 et 044 dans les catégories d'employeurs 094 et 193) - Région flamande - 8999999203 = Employeur étranger sans UE en Belgique pour les travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison (catégories d'employeurs 037, 039 et codes travailleurs 035, 439, 043 et 044 dans les catégories d'employeurs 094 et 193) - Région Bruxelles-Capitale - 8999999302 = Employeur étranger sans UE en Belgique pour les travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison (catégories d'employeurs 037, 039 et codes travailleurs 035, 439, 043 et 044 dans les catégories d'employeurs 094 et 193) - Région wallonne sans les communes qui relèvent de la compétence de la Communauté germanophone - 8999999401 = Employeur étranger sans UE en Belgique pour les travailleurs qui sont occupés sur le territoire belge ou employeur de personnel de maison (catégories d'employeurs 037, 039 et codes travailleurs 035, 439, 043 et 044 dans les catégories d'employeurs 094 et 193) - Région wallonne en ce qui concerne les communes qui relèvent de la compétence de la Communauté germanophone - 8999999005 = Employeur en attente d'un numéro d'UE - 8999999894 = Pas d'application - tiers payants (catégories d'employeurs 033, 099, 199, 299, 405, 699, 755, 756, 757, 758, 759 et 898) - Indemnité de rupture - ou indemnité de sortie - Statutaires avec un lieu d'affectation à l'étranger Le "Numéro d'identification de l'unité locale" (00042) doit être connu et lié au numéro d'entreprise à la Banque-Carrefour des Entreprises au cours de la période de chômage temporaire déclarée. Si la déclaration concerne une modification, le code postal, numéro de maison et rue de l'adresse associée à l'unité d'établissement ne peuvent pas avoir changé. Une nouvelle déclaration est nécessaire.
---	---

REFERENCE LEGALE:	
TYPE:	Numérique
LONGUEUR:	10
PRESENCE:	Indispensable
FORMAT:	

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:		
Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	00042-001	B
Non numérique	00042-002	B
Invalide	00042-003	B
Nombre de contrôle invalide	00042-004	B
Incompatibilité employeur	00042-451	B
Incompatible avec la déclaration originale ou la dernière situation de cette déclaration	00042-482	B

NUMERO DU BLOC: 90488	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Adresse du site
(Label XML : SiteAddress)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de spécifier l'adresse du site.
CONTENU (ZONES):	00517 - RUE 00518 - NUMÉRO DE L'ADRESSE 00519 - BOÎTE AUX LETTRES 00520 - CODE POSTAL 00522 - COMMUNE 00523 - CODE PAYS
BLOCS LIES:	90639 - Point de repère
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
<i>"Présence" est modifiée:</i> PRESENCE *CONDITION:	OBLIGATOIRE si l'identification du risque (00430) est égale à 002 (chômage temporaire intempéries) ET le lieu du chantier ou l'adresse complète où le travailleur mis au chômage aurait travaillé est différente du siège d'exploitation de l'employeur (90638). OBLIGATOIRE si l'identification du risque (00430) est égale à 005 (chômage effectif) et la zone "Numéro de la commission paritaire" (00046) est 124 (124.00) ET le lieu du chantier ou l'adresse complète où le travailleur mis au chômage aurait travaillé est différente du siège d'exploitation de l'employeur (90638). OBLIGATOIRE si l'identification du risque (00430) est égale à 005 (chômage effectif) et la raison du chômage effectif est 60 (raison économique) ET le lieu du chantier ou l'adresse complète où le travailleur mis au chômage aurait travaillé est différente du siège d'exploitation de l'employeur (90638). Si la déclaration concerne une modification, l'adresse du site doit être la même que dans la déclaration originale.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	

"Code anomalie sur accusé de réception" est modifié:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Interdit	90488-005	B
Erreur de séquence	90488-091	B
Incompatible avec la déclaration originale ou la dernière situation de cette déclaration	90488-482	B

NUMERO DU BLOC: 90638	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Identification du siège d'exploitation
(Label XML : OperationalOfficeIdentification)

<i>"Description" est modifiée:</i> DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant d'identifier le siège d'exploitation sur base d'une unité locale inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises. Le siège d'exploitation est le lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse en Belgique, où s'exerce au moins une activité de l'entité enregistrée et où les contacts sociaux entre l'employeur et le travailleur ont, en principe, lieu.
CONTENU (ZONES):	00042 - NUMÉRO D'IDENTIFICATION DE L'UNITÉ LOCALE
BLOCS LIES:	
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1
PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE SI l'employeur dans le bloc parent correspondant possède au moins une unité locale connue à la Banque-Carrefour des Entreprises au cours de la période de chômage temporaire déclarée et que la déclaration n'est pas une annulation simplifiée. INTERDIT si l'employeur n'a pas d'unité locale connue à la Banque-Carrefour des Entreprises. INTERDIT sous le bloc "Entreprise utilisatrice" (90107) si le "Numéro d'entreprise utilisatrice" (00131) n'est pas présent.
*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:	Ce bloc doit contenir des données liées à l'employeur déclaré dans le bloc parent ("Lien déclaration employeur" (90067) ou "Entreprise utilisatrice" (90107)).

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90638-001	B
Interdit	90638-005	B
Erreur de séquence	90638-091	B

NUMERO DU BLOC: 90641	VERSION: 2026/1	DATE DE PUBLICATION: 26/02/2026
-----------------------	-----------------	---------------------------------

Représentant en Belgique
(Label XML : BelgianRepresentative)

DESCRIPTION:	Bloc fonctionnel permettant de déclarer des informations concernant un représentant. Un représentant est une entité, une personne ou une entreprise qui agit au nom et pour le compte d'un employeur étranger qui occupe des travailleurs en Belgique et dispose d'un numéro d'entreprise mais pas d'unité locale en Belgique ou une entreprise belge qui ne dispose pas d'unité locale en Belgique.
CONTENU (ZONES):	00776 - DÉNOMINATION
BLOCS LIES:	90022 - Adresse
CARDINALITE MIN.:	0
CARDINALITE MAX:	1

<i>"Présence" est modifiée:</i>	
PRESENCE	
*CONDITION:	OBLIGATOIRE si l'employeur dans le bloc parent n'a pas d'unité locale connue à la Banque Carrefour des Entreprises active au moment du risque social. INTERDIT si la déclaration concerne une annulation simplifiée.

*LIMITATIONS SUPPLEMENTAIRES:

CODE ANOMALIE SUR ACCUSE DE RECEPTION:

Intitulé anomalie	Code anomalie	Gravité
Non présent	90641-001	B
Interdit	90641-005	B
Erreur de séquence	90641-091	B